

AIS Révision de la médication en CHSLD et SAD Grille d'AUTO ÉVALUATION et de RÉTROACTION: NUTRITIONNISTE

Nom du ou de la stagiaire : _____

Date : _____

L'échelle d'évaluation est la suivante :

1 = comportement à éviter (noter les comportements à éviter pour fin de discussion)

2 = comportement à développer (noter les comportements à améliorer pour fin de discussion)

3 = comportement maîtrisé à conserver et à répéter

1- ÉTABLIR LA COMMUNICATION

La nutritionniste recueille, analyse et partage les informations pertinentes concernant la prise des médicaments prescrits et en vente libre qui ont un lien avec différents aspects de la nutrition. Elle obtient, auprès de l'usager et des autres intervenants, les données concernant la prise de produits naturels et les suppléments vitamines/minéraux, les interprète et en partage ses conclusions avec toute l'équipe.

- collecte et documente les connaissances et les savoirs expérientiels de l'usager en matière de prise de médicaments prescrits et en vente libre (en lien avec la nutrition). Connaît les raisons, les choix et les volontés de l'usager face à la prise de produits naturels et les suppléments de vitamines et minéraux. (2-3-4-5-6-7-28-29 -30*)

1 2 3

- démontre des aptitudes à expliquer en rencontre d'équipe et à documenter au dossier de l'usager l'évaluation nutritionnelle, la détermination du plan de traitement nutritionnel et la surveillance du l'état nutritionnel, en tenant compte des volontés et des capacités de l'usager (17-18-20-21-23-24-28*)

1 2 3

2- EFFECTUER UNE RÉVISION DE LA MÉDICATION EN PARTENARIAT ET EN COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

- la nutritionniste effectue une évaluation nutritionnelle complète avant la rencontre de l'AIS médicaments dans un laps de temps adéquat (2 à 10-26-29-30*)

1 2 3

- la nutritionniste travaille en partenariat avec l'usager et ses proches afin qu'ils contribuent de façon active à l'évaluation nutritionnelle et à la mise en œuvre du plan de traitement nutritionnel, dans le respect de leurs désirs et projets de vie, en leur offrant le soutien et les outils nécessaires. La collaboration interprofessionnelle est essentielle tout au long de la démarche. (17-18-20-21-23-24-28-29-30*)

1 2 3

3- ÉLABORATION DU PLAN D'INTERVENTION

- la nutritionniste élabore le plan d'intervention et d'éducation en nutrition, en fonction des besoins exprimés par lors de l'AIS (12-18-19-20-23-24-26-28-30*)

1 2 3

-la nutritionniste identifie les paramètres d'évaluation et de surveillance du plan de traitement nutritionnel en lien avec la médication, en fait part à tous et voit à obtenir le consentement de l'usager (13-14-18-19-28-30*)

1 2 3

PISTES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

